

La pépinière viticole a besoin de soutien

Madame, Monsieur,

La situation de la pépinière viticole française aujourd'hui est critique, avec une dégradation sans précédent de ses indicateurs économiques.

En plus de la crise viticole qui a grandement fragilisé notre filière, les conditions météorologiques alarmantes de cet hiver ont déjà causé de nombreuses annulations de commandes et font craindre un volume de reports jamais vu qui serait fatal à nos exploitations.

Sur les 3 dernières années, la proportion de plants invendus varie entre 9 à 23%, dépassant le seuil acceptable de 6%, ce qui représente une charge considérable pour nos exploitations déjà en difficulté.

Les pépiniéristes tentent chaque année de réguler le marché en diminuant drastiquement le greffage, mais les difficultés économiques que subit la viticulture, les changements d'habitude des consommateurs, et les conditions météorologiques défavorables font que malgré leurs efforts, de gros volumes d'invendus se superposent au greffage et continuent d'alourdir le marché : **50 millions de plants invendus sur les 3 dernières années malgré 50% de greffage en moins !**

Les marchés à l'export sont également de plus en plus fermés pour des raisons réglementaires et/ou politiques, avec des distorsions face aux autres états membres qui exportent plus facilement, ce qui fait que les plants prévus en N-1 pour respecter le cycle de production ne peuvent être exportés et pas forcément vendables sur les marchés français.

La situation en 2026 fait craindre des quantités records de plants invendus : à ce jour, aucune plantation n'a pu être effectuée en raison d'une météo pluvieuse tout au long des dernières semaines voire derniers mois pour certains secteurs.

La perte de chiffre d'affaires d'un plant invendu sur l'année N est estimée à 1,60 €, soit une perte pour la pépinière viticole sur 3 ans de 80 millions d'euros.

Sur 3 ans 70% des invendus ont été remis en culture, ce qui a généré une charge financière de 10,5 millions d'euros (0.30 € / plant).

La charge globale de ces invendus sur trois ans équivaut à 90,5 millions d'euros, soient près de 50% de notre chiffre d'affaires annuel d'avant crise.

De plus les couts de production augmentent considérablement, la crise ne nous permet pas de les répercuter sur nos prix de vente. Le SMIC par exemple a augmenté de 12,4 % en deux ans quand la main d'œuvre représente 65% de nos couts de production.

L'endettement de la filière est très élevé, avec de nombreux impayés de la part des viticulteurs et entre confrères.

La fragilisation de notre profession, la perte de savoir-faire avec des cessations d'activités prématurées, et la chute de notre production **ne permettront pas, en sortie de cette crise économique, un approvisionnement suffisant** et induiront des importations de plants de vigne étrangers de plus en plus importantes, avec les problématiques sanitaires, de disponibilités et de cout que cela engendrera quand le marché sera déséquilibré.

Concrètement pour la viticulture, la question se posera de la disponibilité des plants de vigne en quantité comme en qualité.

Lorsque l'embellie viticole se produira, les fournisseurs des vignobles européens auront beau jeu de favoriser les viticulteurs de leur marché domestique au détriment d'autres bassins de productions. Le potentiel de production viticole d'un pays est lié à sa capacité à renouveler son vignoble et le cas échéant à le développer ; la bataille commerciale se gagne parfois par la simple aptitude à avoir une offre.

Sur la qualité des plants, la viticulture pourrait alors connaître une autre crise, d'un ordre sanitaire avec par exemple une flavescence dorée galopante, et une production de qualité moindre. : aujourd'hui, tous les grands foyers de Flavescence dorée reconnus en France proviennent d'autres états membres. Rappelons-nous la demande d'un État membre, producteur important de plants de vigne, faite à l'Union européenne pour sortir la flavescence dorée de la liste des organismes de quarantaine.

Il est primordial pour la France de conserver sa souveraineté en matière de production de plants de vigne, c'est pourquoi, nous avons impérativement et urgemment besoin d'un soutien exceptionnel de crise : la destruction indemnisée de ces plants invendus est la solution qui permettrait d'assainir le marché, et ainsi de maintenir nos professionnels et d'oser continuer à imaginer un avenir. Nous craignons également pour la santé mentale de nos adhérents qui sont à bout de souffle.

Pour 2026, nous estimons un nombre de plants invendus à venir à minimum 20 millions, à conditions que les conditions météorologiques deviennent favorables aux plantations. Dans le cas contraire, ce serait une catastrophe économique pour nos exploitations avec des **invendus qui pourraient avoisiner les 30%**. Une très grande majorité des pépiniéristes ne survivront pas à cette nouvelle campagne de repiquages. Notre capacité à produire des plants français, de qualité reconnue, est en péril. L'outil de production de plants de vigne français est en danger. Notre souveraineté est menacée. La sortie de crise ne pourra se faire sans nos professionnels.

C'est pourquoi nous sollicitons un soutien indispensable de l'Etat : une aide de crise de 30 millions d'euros afin d'assurer la survie de notre profession, de notre outil de production, et de notre souveraineté.



Christophe RAUCAZ
Président FFPV



Pierre Denis Tourette
Secrétaire Général